



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



16027312

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le **11 FEV. 2016**

Pour le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/02/2016 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : Entreprise de Toitures VICTOR ALEXANDRE

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue des Linottes 10

N° d'entreprise : 0426.454.065

Objet de l'acte : RENOUELEMENT DES MANDATS D'ADMINISTRATEURS

L'an 2016, le 21 janvier

S'est réunie l'assemblée extraordinaire de la société anonyme "ENTREPRISE DE TOITURE V. ALEXANDRE" dont le siège social est établi à 5100 NANINNE, rue des Linottes.

Tous les associés sont présents.

Monsieur Victor Alexandre préside l'Assemblée.

Après avoir constaté que tous les actionnaires possédant toutes les actions sont présents, l'assemblée extraordinaire est déclarée régulièrement constituée.

Le Président rappelle que la présente Assemblée extraordinaire a été convoquée avec l'ordre du jour suivant :

- renouvellement du mandat d'administrateur.

L'Assemblée extraordinaire donne décharge aux administrateurs pour leur mandat et accepte de les renommer pour une période de 6 ans prenant fin le 20 janvier 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les actionnaires présents et les mandataires, après lecture.

Le Président,

Les actionnaires,

ALEXANDRE Victor
Administrateur